



Madame Fleur Pellerin
Ministre de la Culture et de la Communication
MINISTÈRE DE LA CULTURE
3, rue de Valois
75033 PARIS CEDEX 01

Lettre recommandée A.R.

Paris, le 28 février 2015

Objet : Grand Ecran Italie

Madame la Ministre,

A de nombreuses reprises nous avons attiré l'attention de votre Ministère sur le sort du Grand Écran Italie (place d'Italie, Paris 13°). Composé d'une grande salle de 650 places dotée d'un emplacement pour fosse d'orchestre et de 2 petites salles de 100 places, cet équipement de tout premier ordre conçu par la Ville de Paris comme un ensemble indivisible, depuis sa fermeture illégale en 2006 par Pathé-Gaumont se trouve régulièrement menacé de destruction pour être transformé en magasins, en multiplexe, et dernièrement en salle de sport !

La spéculation dont la salle fait l'objet ayant pour effet d'écartier les candidats-repreneurs culturels les plus motivés, il devient plus que jamais urgent de faire appliquer l'Ordonnance de 1945 qui protège toutes les salles de spectacle en France, et disposant :

« Aucune salle de spectacles publics spécialement aménagée de façon permanente pour y donner des concerts, des spectacles de variétés ou des représentations d'art dramatique, lyrique ou chorégraphique ne peut recevoir une autre affectation ni être démolie sans que le propriétaire ou l'utilisateur ait obtenu l'autorisation du ministre chargé de la culture.

En cas d'infraction aux prescriptions du paragraphe ci-dessus, le propriétaire ou l'utilisateur sera tenu de rétablir les lieux dans leur état antérieur sous peine d'une astreinte prononcée par le tribunal civil à la requête du ministre chargé de la culture. »

Alors que les travaux de la salle de sport se trouvent actuellement gelés dans l'attente de l'issue des négociations en cours, des travaux du groupe Hammerson (propriétaire du centre commercial Italie2) ont récemment débuté dans les deux autres petites salles (décrites par Gaumont en 1995 comme « deux salles de 100 places aux qualités de projection exceptionnelles ») pour en faire des boutiques, avec les autorisations de la Ville de Paris, ce qui est en totale contradiction avec les récents vœux du Conseil de Paris réaffirmant la vocation culturelle du lieu !

Ces opérations de vandalisme interviennent dans un secteur particulièrement dépourvu en espaces culturels grand public et qui a connu ces dernières années une succession de fermetures de salles, notamment de cinémas (le Paramount Galaxie, le Barbizon, le Grand Écran, le Gaumont-Rodin et le Gaumont-Fauvettes), accentuant encore le déséquilibre existant entre le sud et le nord de Paris en matière d'investissements culturels en général et de salles de spectacle en particulier (cf. carte en annexe).

Les nombreux et récents soutiens apportés par les parisiens aux 2 projets - hélas non retenus - proposés par notre association sur le site mis en ligne par la mairie (Idee.paris.fr) témoignent de l'attachement des parisiens à ces 3 salles. Or malgré les propos rassurants de la Ville de Paris, ce précieux complexe court toujours les plus grands dangers et ne bénéficie d'aucune mesure de préservation. Il incombe donc plus que jamais aux instances chargées de sa protection de le mettre à l'abri de toute menace.

A l'heure où la culture est largement considérée comme un remède à la crise et un facteur de développement économique, nous ne doutons pas que vous saurez répondre aux profondes aspirations maintes fois exprimées par la population à conserver ce précieux patrimoine culturel.

Dans cette attente, veuillez recevoir, Madame la Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

Association SAUVONS LE GRAND ECRAN

Annexes :

- Photos Grand Ecran
- Carte des investissements culturels de la Ville de Paris



Grand Ecran Italie (Grande salle)



Grand Ecran Italie
(Petites salles en travaux – févr.15)

Enfin, les sociétés ont aussi accès aux immenses possibilités du Gaumont Italie pour y organiser toutes sortes d'opérations ou de manifestations de prestige. Tout est prévu pour leur donner satisfaction, proportionnellement à l'ampleur de la soirée souhaitée : utilisation de la grande salle, des deux salles de 100 places aux qualités de projection exceptionnelles, la scène, l'équipement technique, l'espace cocktail pouvant accueillir jusqu'à 500 personnes, les dépendances (vestiaires, salle de réunion, cuisine équipée), la vitrine d'exposition.

Pour un soir, le Gaumont Grand Écran Italie s'est transformé en vaste studio de télévision avec France 2

pour l'émission en direct "Etat des lieux" avec le public dans la salle. Le Club Méditerranée, Dauphin, des établissements bancaires ainsi que des grands de la distribution ont accordé leur confiance au Grand Écran en le choisissant pour leurs avant-premières privées. La Poste y a fait un congrès, et EDF-GDF a réuni là-bas sa convention. Havas Media a remis le Grand Prix de l'Affiche, et de nombreux festivals ou manifestations culturelles se sont déroulés dans les murs du multisalle.

Ainsi le Gaumont Grand Écran Italie a-t'il ouvert à tous des possibilités nouvelles en créant un nouveau pôle cinématographique à Paris : Italie-Gobelins.

Les investissements culturels de la Ville de Paris

(Ce tableau reprend une partie des données de l'article "Le Paris culturel de Delanoë" paru dans Le Monde du 1er Fév. 2014)

Equipements culturels de l'ère Delanoë :

- Etablissement culturel
- Espace cinématographique
- Pratiques artistiques

Apport Ville de Paris : en millions d'euros

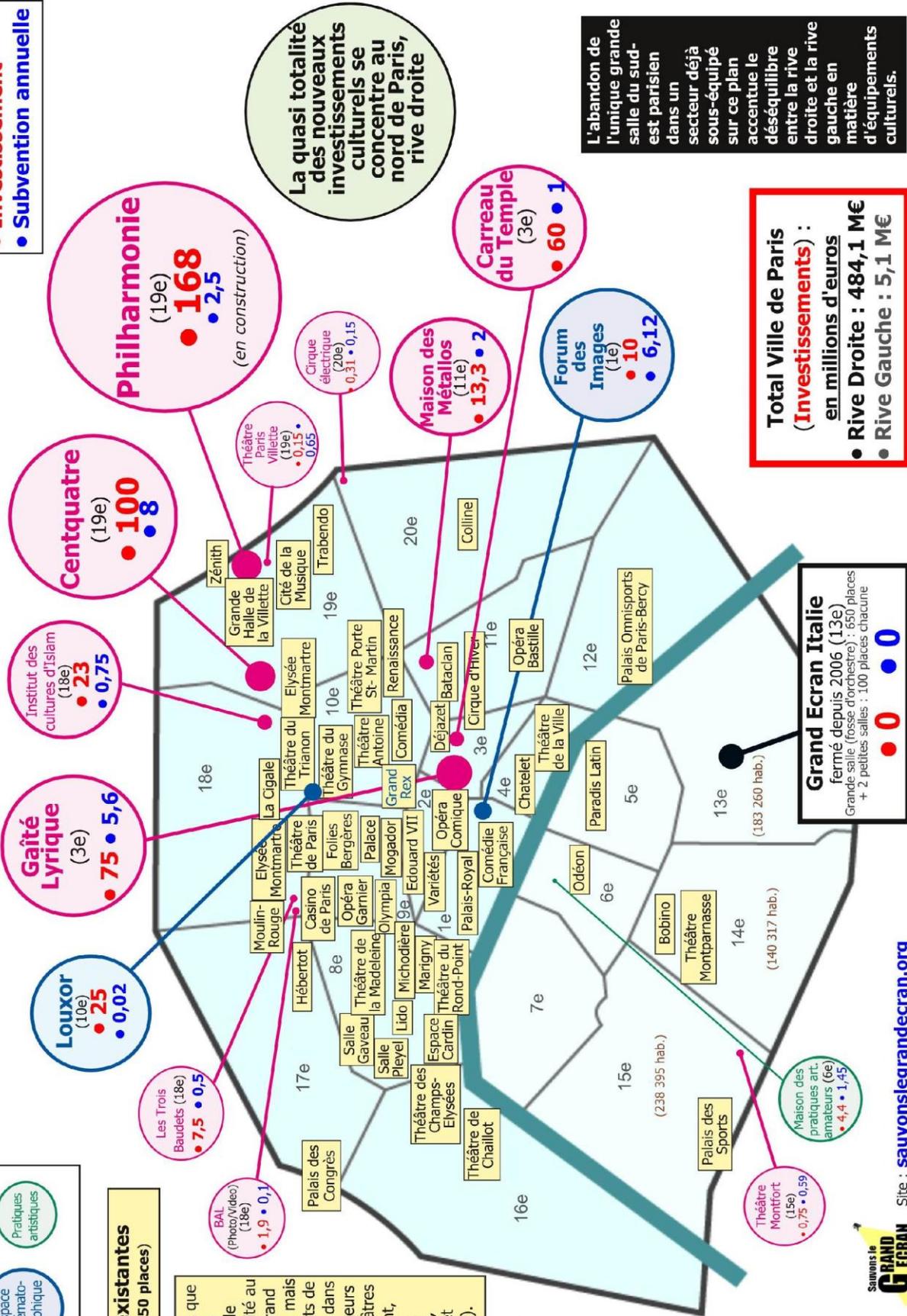
- Investissement
- Subvention annuelle

Salles préexistantes
(d'au moins 650 places)

N'ont été retenues que les **salles** (de **spectacle** ou de **concert**) de capacité au moins égale au Grand Écran (650 places), mais non les équipements de proximité présents dans la plupart des secteurs de la capitale (théâtres d'arrondissement, petites salles, conservatoires, bibliothèques et médiathèques...).

90% des places de spectacle ou de concert sont situées rive droite.

Idem pour les Musées, dont les plus importants se trouvent rive droite ou le long de la Seine.



A l'heure où la culture est reconnue non seulement facteur de lien social, mais aussi de développement économique, les salles de spectacle sont des biens précieux. "Quand vous investissez 1 € dans un festival ou un établissement culturel, vous avez 4 à 10 € de retombées économiques pour les territoires". - Aurélie Filippetti, Ministre de la Culture (Le Parisien - 16/02/14)

Site : sauvonslegrandecran.org

